

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 19

Artikel: Mai
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189243>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes : — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteum vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
 du Canton 15 c.) la ligne ou de la Suisse 20 c.) de l'Etranger 25 c.) son espace.

Mai.

On a dit beaucoup de bien et beaucoup de mal du mois de mai. Les poètes l'ont chanté comme le mois des fleurs et de l'amour, la période féconde de la nature. On l'a considéré également comme l'époque des déceptions et des grands maux. Trop souvent, en effet, une gelée tardive, un coup de vent, une grêle de quelques moments, anéantissent, en mai, les fleurs et les bourgeons qu'avril avait fait éclore. Mai, le mois du renouveau, est la crainte des cultivateurs auxquels les champs promettent de belles récoltes et la vigne de bon vin.

Ce n'est donc pas sans raison que les anciens prétendaient que c'était un mois néfaste, pendant lequel il ne fallait rien entreprendre. Ils défendaient même le mariage. « Les flammes de l'hymen qui s'allumeront durant le mois de mai, dit Horace, se changeront bientôt en torches funèbres. » De là sans doute l'origine de ce dicton : « Noces de mai, noces mortelles ».

Les anciens usages du mois de mai sont trop connus pour que nous les rappelions. Tout le monde sait qu'anciennement, dans les campagnes, le 1^{er} mai, les jeunes gens suspendaient devant la porte de leur fiancée un rameau vert enlacé d'une branche d'aubépine. On plantait également ce jour-là, devant la maison des personnes que l'on voulait honorer, un arbre garni de feuillage et que l'on appelaient *un mai*.

Dans tous les villages, on chantait une vieille ronde dont voici le refrain :

Plantons le mai, chantons le mai,
 Le mai du joli mois de mai.
 Et puis chantons quand on plante,
 Et puis plantons quand on chante
 Le mai, le mai
 Qui nous rend le cœur gai !

Les arbres de mai furent l'origine des arbres de liberté. En France, le premier arbre de liberté fut planté le 1^{er} mai 1790 ; ils se multiplièrent à tel point que l'année suivante on en comptait 85,000. Le plus grand nombre de ces plantations, ayant été faites dans de mauvaises conditions, périrent rapidement. Les agents des comités révolutionnaires en accusèrent les personnes hostiles à leurs principes et demandèrent à la Convention de sévir sévèrement. Les décrets de la Convention furent impuissants à modifier la nature et la végétation et, en 1804, il ne restait plus qu'un petit nombre d'arbres de la liberté.

Les anciens recommençaient à cette époque la navigation interrompue pendant l'hiver. Dès les premiers jours de mai, les galères quittaient en grand nombre les ports de la Méditerranée, se dirigeant en Egypte et en Afrique pour échanger les parfums et les tissus de l'Orient contre les vins et les métaux de la Gaule et de l'Italie.

Au moyen âge, le 1^{er} mai était le signal des réjouissances à la cour ; les seigneurs et les grandes dames se paraient ce jour-là de costumes neufs.

Autrefois, c'était le 1^{er} mai que les eaux jouaient à Saint-Cloud. Le grand plaisir des Parisiens était d'y aller par la *galiote*, un bateau trainé par des chevaux. Ce voyage par eau, dont le point de départ était le quai des Tuilleries, durait plusieurs heures. Chacun emportait des provisions et généralement, afin de rendre le trajet plus gai, les excursionnistes se réunissaient en une seule société pour chanter, danser et manger.

Dans beaucoup de hameaux du Midi, le 1^{er} mai, on choisit une jeune fille que l'on pare entièrement de roses blanches. Elle prend place, entourée de ses compagnes, sur un tonneau enguirlandé, porté par des cultivateurs. Elle personnifie la déesse de mai.

Autrefois chaque passant était tenu de donner un baiser à la déesse improvisée ; mais aujourd'hui le progrès a modifié cette coutume : au lieu d'un baiser, c'est une pièce de monnaie qu'il faut déposer aux pieds de la *belle de mai*. C'est peut-être plus pratique, mais beaucoup moins poétique.

A propos du prochain tir fédéral, à Genève.

La ville de Genève, qui vient d'être désignée pour le tir fédéral de 1887, a déjà eu cette fête en 1828 et 1851.

A l'époque du tir de 1828, les Genevois, comme aujourd'hui, travaillaient à l'embellissement et à l'extension de leur cité. On venait de construire le musée Rath, on bâtissait les maisons de la Corraterie, on préparait les plans d'un nouveau port et du quartier des Bergues. L'emplacement choisi était la Coulouvrière ; la place et le pré présentaient l'aspect d'un jardin anglais improvisé. A l'entrée, un arc de triomphe en verdure ; sur la droite, les tentes des artilleurs et des grenadiers de la garde. L'avenue conduisant à la cantine était gar-